

Jeudi 2 avril 2020

Communiqué de presse

Fonds « Résistance » : **les collectivités unies pour soutenir le monde économique**

A l'initiative de la Région Grand Est et en partenariat avec la Banque des Territoires, **le Conseil départemental de Haute-Marne et l'ensemble des intercommunalités du département** se sont unis dans le cadre d'un fonds d'aides à destination des entreprises et des associations avec un objectif clair : ne laisser aucune structure économique sans accompagnement financier.

Doté de 44 Millions €, ce fonds appelé « Résistance » se déclinera département par département et se matérialisera à la fois sous forme d'avances remboursables (de 5000 à 10 000€ pour les entreprises qui comptent jusqu'à 10 salariés, pouvant monter jusqu'à 30 000€ pour les associations et les acteurs du secteur non-marchand) et sous forme d'une « prime d'activité » forfaitaire (pouvant aller jusqu'à 5000€).

Pour la Haute-Marne, ce sont près d'1,2 millions d'euros qui seront immédiatement injectés pour soutenir l'économie locale dans cette crise sanitaire, en complément des autres dispositifs déployés par l'Etat et la Région Grand Est.

Dès le vote des assemblées délibérantes, un **comité d'engagement** assurera l'instruction des dossiers simplifiés afin de répondre le plus efficacement et le plus rapidement possible aux besoins. **Copiloté par Nicolas Lacroix**, Président du Conseil départemental de la Haute-Marne, **et Christine Guillemey**, Vice-présidente de la Région Grand Est, ce comité d'engagement sera **composé de représentants de chaque EPCI** ainsi que du représentant local de la Banque des Territoires.

L'information sur les conditions d'accès à ce dispositif sera réalisée par la **Chambre de commerce et d'industrie Meuse/Haute-Marne** et par la **Chambre des métiers et de l'artisanat de la Haute-Marne**.

Plus que jamais, **notre territoire a besoin de l'union de tous les acteurs** afin de soutenir le monde économique.



Contact presse :

Conseil départemental de la Haute-Marne

Adrien Guéné, directeur de cabinet – Tél. 03 25 32 88 02 – adrien.guene@haute-marne.fr